

Nommer pourquoi ? Nommer pour qui ? Nommer comment ?

par André TERRISSE*

«... La nomination implique un perpétuel sacrifice du nom à l'objet nommé..., le nom s'y révèle l'inessentiel, en face de la chose, qui est essentielle »

SARTRE : Situations II, p.64.

La « chose », pour les botanistes, c'est la plante. Et ils sont tous d'accord pour affirmer que c'est l'essentiel. Et en effet nous ne devons jamais perdre de vue cette vérité fondamentale : nous nous attachons à l'étude et à la connaissance des plantes dans leur milieu, puisque nous sommes des « botanistes de terrain ». Alors...

Nommer pourquoi ?

Connaître une plante, n'est-ce pas déjà la nommer ? Existe-t-il une connaissance intuitive qui puisse se passer du langage ? Nommer une plante, c'est lui donner une « identité » c'est affirmer qu'elle reste la même dans le temps et dans l'espace : dans toutes les régions de la terre où on peut en rencontrer des spécimens, à ses divers stades de croissance, au siècle dernier comme en 1983.

Nommer une plante, c'est la re-connaître, c'est la re-présenter, la rendre à nouveau présente à mon souvenir et à celui de mes confrères botanistes qui parlent le même langage que moi. Quand je nomme le Lys martagon, surgissent dans ma mémoire - et aussi dans celle des personnes qui m'écoutent où me lisent - des détails nombreux : ce sont d'abord des caractères morphologiques, qui sont communs à tous les exemplaires de cette espèce ; mais le nom suscite également un certain nombre de souvenirs personnels : les circonstances de la première rencontre, l'environnement habituel (nature du sol, plantes compagnes...).

On peut dire que nommer une plante c'est lui conférer l'existence. Et cela n'est pas vrai seulement pour les botanistes. Toute personne qui s'intéresse, même de façon occasionnelle, à une plante, est persuadée qu'elle doit avoir un nom, c'est-à-dire un nom français ! Qui d'entre nous n'a eu à faire face à cette question : « Comment ça s'appelle en Français ? » Qui n'a assisté à l'étonnement incrédule de ceux qui reçoivent une réponse négative : « Il n'existe pas de nom français pour cette plante ». Alors, pour faire plaisir, et pour ne pas être taxé d'incompétence, on traduit : c'est la Seslérie bleue, ou l'Adénostyle à front blanc, ou la Mélitte à feuille de Mélisse. Et ainsi, à partir du moment où on peut la nommer, cette plante existe : elle existe pour (et par) ceux qui peuvent la nommer.

* A.T. : Lycée Marguerite de Valois, 16017 ANGOULÊME.

Mais les non-botanistes nomment uniquement les plantes qui présentent pour eux un intérêt quelconque. Le paysan et le jardinier nomment les plantes nuisibles, les « mauvaises herbes », ou au contraire celles qui sont utiles à l'homme ou aux animaux.

De même, le pharmacien connaît surtout le nom des plantes utilisées comme médicaments, ou qui entrent dans la fabrication des médicaments, ou encore le nom des champignons comestibles ou toxiques. Et en effet, les champignons que la langue populaire nomme avec précision sont ceux qui se mangent - ou ceux qu'on redoute de confondre avec ceux qui se mangent. On connaît le « cèpe de Bordeaux », le « tête de nègre », le « Satan ». Mais qui se soucie de nommer les mycètes ? Les dictionnaires d'usage courant ne contiennent même pas ce mot, au point qu'il est difficile de savoir s'il est masculin ou féminin. Le « Petit Robert » passe directement de « mycélium » à « mycénien ».

Les plantes spectaculaires appartiennent également au fond commun de notre langage : ainsi le coquelicot ou le bleuet ; on peut présumer qu'avec la raréfaction de ces plantes, disparaîtra rapidement leur dénomination usuelle : on ne saura plus à quelles plantes attribuer les taches rouges et bleues d'un célèbre tableau de RENOIR : « Coquelicot, bleuet, connais pas ! »

Mais les botanistes, on le sait, n'ont pas les pieds sur terre, même s'ils arpentent la campagne les yeux obstinément dirigés vers le sol. La consommation d'épinards sauvages (*Chenopodium bonus-henricus*), ou d'oseille sauvage (*Rumex acetosa* et espèces voisines), la confection de tisane de trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), sont les seuls exemples d'utilisation dont j'ai été personnellement témoin dans le domaine de la phanérogamie. Certes, il va de soi que les mycologues sont parfois aussi mycophages, mais souvent de façon tout à fait accessoire. J'ai entendu encore très récemment l'épouse de l'un de nos brillants déterminateurs se plaindre : « Les gens m'envient, pensant que je n'arrête pas de consommer des champignons. Je leur dis : Détrompez-vous ; mon mari n'a pas le temps d'en ramasser ! » Et qui n'a en mémoire la réponse irritée du responsable d'une sortie mycologique, quand on lui demande pour la centième fois : « ça se mange ? »

Ainsi, sans aller jusqu'à affirmer, avec J.-J. ROUSSEAU que la botanique est et doit être « une vaine étude faite sans profit » (« Septième Promenade »), il faut bien admettre qu'il s'agit avant tout, pour nous, d'une occupation « gratuite ». C'est d'ailleurs ce qui suscite à notre égard, de la part du profane, des réactions d'incompréhension : méfiance, étonnement, doute, moquerie*, parfois même hostilité. Comment faire comprendre que le plaisir de connaître, c'est-à-dire de nommer une plante, se suffit à lui-même ? Certes le botaniste est un animal étrange : il se passionne pour une étude dont tout le monde pense qu'elle est inutile. Pire ! Il s'en flatte ! Il pense que c'est tout à son honneur, que de se livrer à des occupations qui n'ont pas pour mobile un profit personnel et immédiat.

Et c'est pour cette raison que la protection de la nature nous pose actuellement des problèmes si difficiles. Si nous, botanistes, sommes persuadés qu'elle est nécessaire, et qu'il est urgent de s'en préoccuper activement, nous prêchons dans le désert d'un monde égoïste ; car cette utilité n'est pas immédiate, et elle entre en conflit avec des intérêts particuliers.

Au nom de quel principe demander à tel petit propriétaire, qui s'apprêtait à faire une bonne opération en autorisant l'ouverture d'une carrière sur son terrain, de renoncer à son projet parce que ce terrain porte des espèces protégées ? Il faut comprendre sa déconvenue ; pour lui, il s'agit d'un « manque à gagner ». Il regrette amère-

* Cf. dans ce même Bulletin le texte de C. Bernard : « Élucubrations d'un Félé ».

ment de n'avoir pas eu plus tôt l'idée de labourer son champ, détruisant ainsi l'objet du litige ! Combien de « coteaux à orchidées » ont ainsi disparu du sud de la Charente, au cours des vingt dernières années !

Certes, ce même propriétaire oublie un peu facilement qu'en apprenant la présence de magnésium dans le sol de son terrain il s'apprêtait à profiter sans vergogne d'une plus-value importante. Sa déception n'en est pas moins grande - et son sentiment d'être la victime d'une injustice. Il y a un siècle encore, un terrain avait presque toujours une valeur à peu près constante, liée à son rendement agricole. Depuis peu, il n'en va plus de même, et il n'est pas rare de voir la valeur d'une propriété multipliée, ou fortement diminuée, du jour au lendemain. Mais proposer des remèdes n'est pas notre propos - d'autant que la solution n'est pas simple, et relève, nous semble-t-il, d'un choix politique.

Quoi qu'il en soit, le botaniste de terrain s'intéresse, lui, à **toutes** les plantes qui appartiennent au domaine qu'il a défini pour son étude ; par exemple : « les orchidées du territoire français », « les mousses du Centre-Ouest », « la végétation du littoral atlantique ».

Ces plantes, il essaie de les nommer en utilisant un langage qui puisse être compris de tous ceux qui auront à l'entendre ou à le lire.

Nommer pour qui ?

La difficulté provient de l'extrême variété potentielle des auditeurs et des lecteurs. Les botanistes sont peu nombreux, et cependant ils ont beaucoup de mal à « s'entendre ». Chacun possède son caractère propre, son degré de connaissance, ses habitudes, bref, son « histoire », qui est unique ; et sans doute est-ce bien ainsi. Mais, pour bien faire, il faudrait être capable, lors d'une sortie mycologique ou botanique, de s'adresser aussi bien au spécialiste qu'à l'amateur occasionnel, qui pense encore qu'il suffit d'assister à une excursion, de visiter une exposition de champignons, pour acquérir un savoir complet et définitif.

Cette dernière attitude est très répandue : lors de la préparation d'une exposition mycologique, l'un des organisateurs laissa échapper une remarque qui choqua profondément la dame chargée de l'organisation matérielle de la salle : « De toute façon, disait-il, si les visiteurs retirent de leur passage la connaissance d'une dizaine d'espèces, ce sera déjà beau ! » Il fallut expliquer à cette brave dame qu'il n'y avait là aucune marque de mépris, mais seulement l'expression d'un fait : il n'y a pas de formule magique permettant d'acquérir rapidement la connaissance des plantes : il y faut beaucoup d'efforts, de temps, de patience. Et, selon la formule bien connue, plus on avance, plus on s'aperçoit que ce qu'on sait est peu de chose par rapport à ce qui reste à apprendre. Lire deux cents étiquettes, jeter un coup d'œil aux champignons qu'elles désignent, cela ne suffit pas pour s'assurer la connaissance de ces deux cents espèces !

A celui-ci, on pourra donc se contenter de dire que telle plante est une labiée, ou une sauge. En revanche, tel botaniste spécialiste d'une région, ou d'un genre, ne se contente pas des indications données par les flores traditionnelles ; il veut nommer avec plus de précision, parce que sa connaissance est plus précise. C'est ainsi que nos confrères des Causses savent distinguer les sous-variétés *flaviflorum* et *pseudoaureum* de la variété *rouyanum* de la plante qui, pour nous, est *Teucrium polium* ssp. *aureum*.

Entre ces deux cas extrêmes, il y a toutes sortes d'intermédiaires : le fabricant de produits chimiques destinés à détruire les « mauvaises herbes » : il lui faut désigner clairement et pour tous les utilisateurs quelles plantes son désherbant est sup-

posé « traiter ». Le fabricant de produits de beauté s'efforce de donner la composition de sa crème en utilisant des noms « poétiques », qui sont supposés aider à la promotion du produit. Mais la botanique concerne aussi les forestiers, les paysagistes, les fonctionnaires de l'environnement. Or chacun de ces groupes a tendance à utiliser un langage qui lui est particulier.

Ajoutons à cela que les plantes ne respectent pas les frontières définies par les hommes et qu'ainsi telle plante doit pouvoir être nommée à la fois pour (et par) un Français, un Irlandais, un Algérien et un Japonais !

De même, les botanistes, à condition de parler un langage dépourvu de toute ambiguïté, doivent pouvoir dialoguer encore au-delà de la mort. Le plaisir de trouver une plante rare dans une station nouvelle est certainement moins vif que celui que nous éprouvons en retrouvant, après une éclipse de plusieurs dizaines d'années, une plante signalée autrefois par nos ancêtres, même si le mérite en est beaucoup moins grand. Et cette communication qui s'établit par delà les ans, grâce à la précision des mots, a quelque chose d'émouvant : c'est encore le plaisir de parler le même langage. C'est un roc de stabilité dans la mouvance qui nous entoure. Ce sont des moments privilégiés. Tel fut notre sentiment, en constatant, le 26 mars 1980, qu'*Anemone ranunculoides* ssp. *ranunculoides* se trouvait toujours en abondance là où elle avait été signalée pour la dernière fois, au siècle dernier, par B. SOUCHÉ et A. GUILLON, qui nous avaient transmis leurs observations par l'intermédiaire de F. CHEMIKIQUE.

La botanique est une école de rigueur ; c'est un des enseignements que nous a transmis E. CONTRÉ, parmi d'autres, quand il retrouva, vingt-et-un après, le 25 mai 1977, une touffe d'*Asplenium X alternifolium*, sur un rocher de Saint-Germain de Confolens. Ce jour-là, c'est avec lui-même, qu'il avait communiqué, par delà les années !

Il est donc possible, et agréable, de communiquer, en principe, avec n'importe quel autre botaniste. Et, quand il s'agit d'expression orale, il est généralement facile de se faire comprendre : je sais qu'à untel je dois parler le langage de COSTE, à tel autre celui de FOURNIER, ou de BONNIER, à tel autre le patois poitevin, à tel autre encore le catalan ; pour peu que je connaisse ces divers langages, c'est facile.

Mais quand j'écris, il en va tout autrement : j'ignore quels sont mes lecteurs potentiels ; la communication se fait à sens unique. Si je veux traduire dans le langage de chacun, la tâche est énorme et même, parfois, insurmontable : dans un ouvrage publié en 1981 et recensant les noms vernaculaires qui désignent en France les mauvaises herbes (« Dénominations régionales et locales des herbes des champs »), on relève cent-vingt-quatre noms différents pour désigner *Galium aparine*. Et, pour prendre un exemple mieux connu, ROMAGNÉSI, dans son « Atlas des champignons », note soixante-huit noms populaires pour *Lepiota procera*. Pourtant, il en a oublié au moins un (et sans doute bien d'autres), celui de « poterelle », le seul en usage dans la région de Chauvigny.

Aloṛs, comment faire face à cette diversité des utilisateurs ?

Nommer comment ?

On a imaginé une solution simple : une nomenclature unique, dont les règles sont maintenant définies avec précision par un code international datant d'une dizaine d'années. Il précise et complète le système mis au point par LINNÉ. C'est une sorte d'espéranto de la botanique.

Tout est donc pour le mieux : au désordre ancien, va succéder un ordre nouveau et définitif ? Hélas, il n'en est rien ! Nous sommes actuellement en pleine mouvance,

et cela risque de durer ! Qu'on me permette d'évoquer un souvenir personnel : mon premier contact avec la Société Botanique du Centre-Ouest remonte au 21 avril 1974 ; ce matin-là, nous avons visité, dans la région de Civray, près de Voulême, la rive de la Charente, et nous y avons vu en particulier une fougère qu'E. CONTRÉ a nommée *Polystichum setiferum*. Il ajouta qu'il fallait se garder de confondre cette espèce, qu'on nommait autrefois *Aspidium aculeatum*, avec *Polystichum aculeatum*, qui était l'ancien *Aspidium lobatum* ! Ces paroles soulevèrent les protestations du public : ces changements étaient jugés aberrants.

Plus de huit ans après, le souvenir m'en est resté intact. Mais malheureusement la mutation est loin d'être achevée ! C'est qu'il ne suffit pas de remplacer les noms anciens par les « nouveaux », ou plutôt par les noms valides, qui sont souvent antérieurs aux noms utilisés par les flores « classiques » (BONNIER, COSTE, FOURNIER), comme je l'avais cru, naïvement, ce jour-là !

Cependant, la première cause de la mouvance de la nomenclature botanique devrait être provisoire : il s'agit de retrouver le premier auteur d'un taxon, celui qui l'a décrit pour la première fois, lui attribuant un nom, sous forme d'un binôme qui, accompagné du nom de l'auteur, authentifie la plante. Pourtant, même à ce niveau, la démarche n'est pas si simple : lors de cette recherche « généalogique », il arrive que le fil se casse, ou se perde, peut-être provisoirement. La recherche de l'antériorité peut donc aboutir rapidement à un résultat net et définitif ; elle peut se solder par un échec (impossibilité de remonter avec certitude au « type » qui a servi de base à la description) ; elle peut aussi être suspendue provisoirement et procéder par étapes successives : ce dernier cas est malheureusement assez fréquent et aboutit à des dénominations sans cesse renouvelées : c'est ainsi que *Sedum sediforme* (nom absurde il est vrai si on réfléchit au sens « sedum en forme de sedum » ; mais la nomenclature botanique ne manque pas d'absurdités de ce genre, ce qui finalement n'est choquant que pour les latinistes et hellénistes), *Sedum sediforme*, donc, me dit-on, « est redevenu » *Sedum nicaeense* (il a été aussi *Sedum altissimum*).

Pour avoir une idée des problèmes qui se posent au spécialiste de la nomenclature, il suffit de parcourir l'ouvrage de M. KERGUÉLEN sur « Les Gramineae (Poaceae) de la Flore française » (Lejeunia - 1975). Déjà, la mise entre parenthèses du mot « Poaceae », dans le titre, est significative. Mais dans le cours de l'ouvrage, l'auteur distingue, d'une part, les taxons supposés correctement nommés, ainsi que ceux qui ont été retenus par la « List of stabilized plant names » (on pourrait ironiser facilement sur la « stabilité » en question), et, d'autre part, les taxons qui posent des problèmes non encore résolus de nomenclature et/ou de taxonomie ; il prévoit même une autre catégorie, celle des taxons à « nom illégitime, ou présumé tel, cité faute de pouvoir définir avec certitude une épithète légitime ». Encore là les choses sont-elles claires : les limites des certitudes actuelles sont clairement indiquées, ce qui n'est pas toujours le cas : à la lecture de cet ouvrage, on n'a pas de fausse impression de sécurité !

Malgré tout, dans ce domaine, qui est celui de la recherche de l'antériorité, la « stabilisation » devrait se faire assez rapidement.

Au contraire, la deuxième cause d'instabilité risque d'être beaucoup plus durable. Le classement des espèces est souvent discutable. Et souvent aucun critère définitif ne permet d'affirmer - dans l'état actuel de nos connaissances - que tel classement est et restera « le meilleur ». La raison est qu'il n'existe pas de définition claire et satisfaisante de l'espèce. Prenons un exemple : selon FLORA EUROPAEA, *Veronica fruticans* et *Veronica fruticulosa* sont tout à fait distinctes à l'est de leur ère commune (Yougoslavie) ; en revanche, dans les Pyrénées et dans le nord de l'Espagne, et à un degré moindre au sud-ouest des Alpes, on trouve des plantes où les

caractères distinctifs des deux espèces se combinent de différentes façons. Cet état de fait actuel résulte de l'histoire de ces espèces, que nous ne pouvons reconstituer que par hypothèse : à partir d'une espèce unique, apparue probablement à l'ouest de l'ère actuelle, il y a eu différenciation, avec apparition d'individus intermédiaires qui n'ont pas été éliminés par l'évolution. Et le fait que l'on passe par degrés d'une espèce unique à deux espèces distinctes prouve que la nature n'est pas aussi simple que nous voudrions la trouver pour notre commodité : le botaniste systématique impose une vision discontinue là où il y a continuité (dans l'espace et dans le temps).

La tentation est grande, alors, de remettre de l'ordre, c'est-à-dire d'introduire un ordre différent, et d'immortaliser son nom par cette transformation. Beaucoup de ces bouleversements sont justifiés. D'autres le sont moins. Les botanistes sont des hommes, avec leurs petites vanités. Dans un ouvrage récent, « La vie mode d'emploi », le romancier Georges PEREC décrit un personnage dont la seule ambition est d'attacher son nom à l'« invention » (au sens étymologique, inventer c'est trouver) d'une espèce. Tous les botanistes connaissent l'exemple d'A. JORDAN qui, au siècle dernier, multiplia inconsidérément les espèces, au point qu'on parle parfois, en un sens restrictif, de « taxon jordanien » ou même de « jordanon » ! Or, dans son esprit, il s'agissait d'espèces véritables !

Et les querelles qui ont agité jadis le monde des botanistes sont loin d'être éteintes - même si la violence du langage s'est quelque peu atténuée par rapport aux sommets atteints au début de ce siècle : à propos de la publication, alors récente, d'une étude sur le genre *Hieracium*, ARVET-TOUVET écrivait (in « Hieraciorum catalogus systematicus », p.98) : « Tout, dans cette publication, est dans un désordre épouvantable ». C'était, il est vrai, le travail d'un allemand, ZAHN, et nous étions en 1912 ! C'est ainsi que le patriotisme aveugle parfois même les botanistes, car, malheureusement pour ARVET-TOUVET, la postérité a ratifié le « désordre » de ZAHN aux dépens de l'ordre d'ARVET-TOUVET !

Mais, répétons-le, notre époque connaît de telles querelles, même si le langage est plus courtis. Il est donc à craindre que l'évolution de la nomenclature ne s'arrête pas de si tôt !

Et après tout, faut-il le regretter ? N'en va-t-il pas de même pour les plantes ? Leur évolution est infiniment plus lente, il est vrai, que celle de la science qui les étudie. Et à l'échelle d'une vie humaine, la modification d'une espèce n'est guère perceptible. Mais les botanistes de terrain que nous sommes n'ignorent pas tout à fait que des sciences de formation récente, comme la caryologie ou la palynologie, étudient le passé de l'histoire des plantes - et que cette histoire nous aide parfois à comprendre non seulement la présence de telle espèce en tel lieu, mais encore les concordances et les divergences morphologiques qui rapprochent et séparent certaines espèces voisines (en particulier celles que l'on qualifie de « vicariantes » au sens large).

Quand un botaniste nomme une plante sur le terrain, il réalise, à l'instar du photographe, un « instantané » qui résulte de la rencontre de trois « histoires » : celle d'une espèce, celle d'une science (la botanique systématique) - et la sienne.

À l'échelle humaine, nous le savons, l'histoire d'une plante est « figée » ; d'autre part, chacun est responsable de sa propre histoire. Il reste donc à « fixer » artificiellement, pour un temps, l'évolution de la nomenclature, c'est-à-dire à choisir **conventionnellement** un travail de référence.

Car nous n'avons pas les moyens, à titre individuel, de suivre cette évolution. L'idéal serait sans doute un organisme international de remise à jour constante, qui publierait régulièrement le résultat de ses travaux.

À défaut, la Société Botanique du Centre Ouest a choisi FLORA EUROPAEA, dont

il convient de ne pas oublier les insuffisances. La plus gênante, pour la commodité d'usage, résulte sans doute de la prudence qui a fait classer dans l'index comme espèces à part entière des taxons dont le statut n'est pas définitif, et pour lesquels l'auteur de l'article précise parfois qu'ils ne mériteraient sans doute même pas le rang de sous-espèces !

Il convient donc de ne pas oublier ces imperfections, et de considérer FLORA EUROPAEA simplement comme un ouvrage commode, mis à la disposition des botanistes de ce dernier quart de siècle.

Il m'est agréable, consultant un ouvrage espagnol récent (« Claves de la Flora de Espana », de Mariano GARCIA ROLLAN) d'y retrouver la nomenclature de FLORA EUROPAEA, ce qui m'évite d'avoir à me poser des problèmes de synonymie parfois insolubles.

Reste le cas de ceux qui ne peuvent acquérir, ou ne veulent utiliser, pour des raisons diverses, cet ouvrage. On peut essayer d'élaborer des listes de synonymes ; c'est un travail difficile : si la synonymie est évidente pour la grande majorité des cas, et souvent signalée par l'index remarquable de FLORA EUROPAEA, il subsiste néanmoins quelques problèmes épineux. De plus, pour être complet et commode, ce travail devrait présenter cinq listes complètes des taxons, en prenant comme points de départ, successivement, les quatre flores françaises courantes (BONNIER, ROUY, COSTE, FOURNIER), en plus de FLORA EUROPAEA. Nous devons signaler qu'un des botanistes chevronnés de notre société s'est attelé à ce travail, qui, une fois achevé, rendra les plus grands services.

Car, il faut bien le dire, indiquer les synonymes pour chaque plante des listes figurant dans notre Bulletin est peu satisfaisant. Et comment se limiter ? Pourquoi tel synonyme et pas tel autre ? Il suffit de feuilleter l'ouvrage de M. KERGUÉLEN sur les Graminées, auquel nous faisons allusion plus haut, ou encore la flore de ROUY, pour constater qu'une même espèce est désignée parfois par plusieurs dizaines de synonymes. Même si l'on s'en tenait aux noms figurant dans les flores classiques, cela alourdirait considérablement le texte.

Ajoutons que presque tous les ouvrages de vulgarisation récemment publiés, en France comme dans les pays voisins, utilisent la nomenclature de FLORA EUROPAEA. Ces raisons, pour conventionnelles qu'elles soient, nous semblent suffire à justifier le choix de cet ouvrage de référence.

Répétons-le, l'essentiel, c'est la plante ; le nom n'est qu'un outil ; mais, pour être efficace, et susciter en nous l'image de la plante, il doit être dépourvu de toute ambiguïté.

Ainsi donc, nommer une plante avec précision, en utilisant des symboles convenus, nous permet de partager avec d'autres amateurs un plaisir innocent. C'est notre façon à nous de posséder la nature sans lui porter le moindre dommage. Si, en plus, nous pouvons ainsi contribuer à défendre son intégrité, nous sommes comblés !